



COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL
DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY)



CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

DECISION N° 106 /D/CUY/SG/PCADY/SPM/ASPM DU 08 AVR 2026

PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITION N°705/DDP/CUY/PCADY/CSPM/CCCM-SPI DU 23 JUILLET 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS OU GROUPEMENT DE BUREAUX DE CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE POUR LE COMPTE DU PROJET COMPLÉMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ (PCADY).

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n°2016/1365 du 25 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu l'accord de prêt n°2100150042755 du 23 février 2023 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement ;
- Vu l'arrêté n°400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville de Yaoundé et des Adjointes au Maire de la Ville, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°421/A/MINMAP du 27 décembre 2022 portant création de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la passation des marchés du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé (PCADY) ;
- Vu la décision n°0000059/D/MINMAP du 02 février 2023 portant désignation de la Présidente de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé (PCADY) ;
- Vu la décision n°042/D/CUY/SG/PCADY/2023 du 23 février 2023 portant constatation de la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé (PCADY) ;
- Vu la Circulaire N°0000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024;

Considérant la Demande de Proposition N°705/DDP/CUY/PCADY/CSPM/CCCM-SPI du 23 juillet 2024 pour le recrutement d'un bureau de consultants ou groupement de bureaux de consultants pour la maîtrise d'œuvre des travaux de développement des infrastructures d'amélioration du cadre de vie pour le compte du Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY) ;

Considérant les offres des soumissionnaires ;

Considérant le rapport combiné de l'évaluation des techniques et financières ;

Considérant le procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PCADY du 02 avril 2025 adoptant le rapport combiné de l'évaluation des propositions techniques et financières ;

Considérant la lettre N°0761325/L/MINMAP/SG/GALS/ST/ALD du 1^{er} décembre 2025 de l'Autorité des Marchés émettant un avis favorable pour l'attribution du contrat au Groupement CIRA SAS/ECCAM CONSULTING ;

Considérant la lettre de non objection de la Banque Africaine de Développement N°AHWS.3/RDGC/COCM/EB/LT/2026/02/00000043 du 13 février 2026 sur le rapport d'évaluation combinée (revu) et le projet de contrat relatifs au recrutement d'un bureau d'études chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux du PCADY.

DECIDE :

Article 1 : les résultats de l'évaluation des propositions techniques et financières relatives à la Demande de Proposition N°705/DDP/CUY/PCADY/CSPM/CCCM-SPI du 23 juillet 2024 pour le recrutement d'un bureau de consultants ou groupement de bureaux de consultants pour la maîtrise d'œuvre des travaux de développement des infrastructures d'amélioration du cadre de vie pour le compte du Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY) se présentent ainsi qu'il suit :

PRESTATAIRE RETENU					
Prestations	Lieu d'exécution	Nom et adresse du Prestataire	Montant TTC FCFA		Délai d'exécution (mois)
			Chiffre	Lettre	
Maitrise d'œuvre des travaux de développement des infrastructures d'amélioration du cadre de vie pour le compte du Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY)	Cameroun	GROUPEMENT CIRA SAS/ ECCAM CONSULTING SARL BP 5016 Bamako- Mali ; Tél. 223 20243234 Courriel : cira@cira-sas.com	1 890 289	Un million huit cent quatre- vingt-dix mille deux cent quatre-vingt- neuf	20 (vingt) Mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Observations
1	Gpt SCET TUNISIE/ BEC LA ROUTIERE/ SCET TUNISIE CAMEROUN 2,rue Sahab Ibn Abbad- cite jardins- 1002 Tunis- Belvédère, Tel. + 216 71 894 565/+216 22 576 076, Mail. direction@scet-tunisie.com.tn ; k.gharbi@scet-tunisie.com.tn	Offre non mieux disante
2	Gpt CIMA International/ PRISMA SARL 3400 boulevard du souvenir, Bureau 600- Laval QUEBEC Tel. : +1 514 3372462/ +237 633004116, Mail : hamidou.mamadou@cimaglobal.com	Offre non mieux disante
3	Groupement STUDI International / STUDI Cameroun 28, rue de l'île de Zambretta, Les Jardins du Lac ; 1053 Tunis Tel. +216 70 021 000, Mail : studi@studi.com.tn	Offre non mieux disante
4	Groupement SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG- INTEGC- SGI Cameroun Sarl 4-6, rue Rham, Grand-Duché de Luxembourg Tel. +352 49 37 37 1/ +237 222 20 99 07, Info.lu@sgigroupe.com	Offre non mieux disante

Article 2 : Le Représentant du mandataire du Groupement CIRA SAS/ECCAM CONSULTING SARL est invitée à se présenter à la Cellule d'Exécution du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé sise au carrefour Oyom-Abang, 1^{er} étage de l'immeuble abritant les anciens locaux de la Mairie de Yaoundé 7^{ème}, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le **08 AVR 2026**

Copie :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- MINHDU.



LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

MESSI ATANGANA Luc